RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

SEPTEMBRE 2022

Hotel de l'Intercommunalité
35 avenue Villebois Mareuil
85607 MONTAIGU-VENDÉE CEDEX
www.terresdemontaigu.fr

TERRES DE MONTAIGU

SOMMAIRE

Introduction - 2
Grands projets 2021 - 3
Chiffres-clés - 4
ORGANISATION TERRITORIALE - 7
RÉALISATIONS 2021 - 13
LES MOYENS POUR AGIR - 33
ANNEXE - 41

INTRODUCTION

Le rapport d'activités est un document réalisé tous les ans, qui établit le bilan de l'action de la communauté de communes, reflet de l'activité de l'année écoulée.

Face à l'épidémie de Covid-19, le début de l'année 2021 a été marqué par l'ouverture d'un centre de vaccination. Déployé en quelques jours et faisant appel aux agents publics et à de nombreux bénévoles, il a été actif tout au long de l'année, adaptant son activité aux différentes phases de la campagne vaccinale.

Soucieuse de faciliter les démarches administratives de ses habitants, Terres de Montaigu a ouvert deux nouveaux guichets thématiques : Mon Espace Services en février, regroupant les services autour de la famille, de la santé et de l'action sociale, et Mon Espace Habitat en juin, pour tous les projets liés au logement.

Après 2 ans de travail, le projet de plan climat Terres d'énAIRgie visant à lutter contre les effets du changement climatique, a été approuvé en décembre. Néanmoins, les élus n'ont pas attendu pour agir en faveur de la préservation de l'environnement : en juin, un panel d'aides financières à destination des habitants a été déployé pour encourager les rénovations énergétiques de leurs logements, et en mars, une opération d'aides à l'achat de vélos a été mise en place pour favoriser les mobilités douces.

La transformation de la gare de Montaigu-Vendée en pôle d'échange multimodal s'est poursuivie avec la réouverture du bâtiment voyageurs, la mise en place d'un pont-rail permettant de finaliser le contournement routier de Montaigu-Vendée, et la suppression de la passerelle au profit d'un passage souterrain.

Enfin, la communauté de communes a posé les bases de sa future organisation mutualisée avec la Ville de Montaigu-Vendée et le CIAS, en définissant 5 pôles et 19 directions.

GRANDS PROJETS 2021

2021

18 janvier
Ouverture du centre de vaccination

1er février
Réouverture du bâtiment voyageurs de la gare de Montaigu-Vendée

Février
Ouverture de Mon Espace Services

1er mars
Lancement de l'opération d'aides à l'achat de vélos

1er mai
Mise en place de nouvelles aides financières pour la rénovation de l'habitat

Du 22 au 24 mai
Installation du pont-rail sous les voies ferrées permettant de finaliser le contournement routier de Montaigu-Vendée

Du 31 mai au 5 juin
Promotion et participation au défi mobilité

19 juin
Ouverture de Mon Espace Habitat

28 juin
Approbation du projet du futur cinéma

8 juillet
Lancement du festival Les Éphémères

28 août
Suppression de la passerelle à la gare de Montaigu-Vendée

18 et 19 septembre
1ère édition des Échappées à l'occasion des Journées du Patrimoine

27 septembre
Adoption de la stratégie de prévention jeunesse

1er octobre
Organisation d'une matinée sur le thème des mobilités décarbonnées

Décembre
Définition des 19 directions composant la future organisation mutualisée

13 décembre
Approbation du projet de plan climat Terres d'énAIRgie

2022

TERRES DE MONTAIGU C'EST

DÉMOGRAPHIE

49 428
habitants

10
communes
383 km²

+0,87%
croissance
annuelle

1/3
population
de moins
de 25 ans

+ 422
habitants
par an en
moyenne

Sources : Insee, recensement de la population

MOBILITÉ

320 635
voyageurs par an*

3e gare de Vendée

*Donnée 2019. Sources : Insee, recensement de la population, SNCF, Gares & connexions

ACTIFS HABITANT SUR LE TERRITOIRE

Près de
25 000
actifs sur le territoire

28 %
habitent le territoire de Terres de Montaigu et travaillent à l'extérieur

38 %
habitent et travaillent sur le territoire de Terres de Montaigu

34 %
habitent à l'extérieur et travaillent sur le territoire de Terres de Montaigu

21 870
emplois proposés sur le territoire

+5 %
en 4 ans
(2015 à 2019)

Taux de chômage 2021 :
4,1 %
Le plus faible taux de France

Source : observatoire Pôle emploi, bassin d'emploi Montaigu - Les Herbiers

ENTREPRISES

Près de
3 200
établissements

+ 23 %
en 4 ans
(2016 à 2019)

284
exploitations agricoles en 2021

Sources : Insee, Recensements de la population - Insee, démographie des entreprises (2020), observatoire agricole

ORGANISATION TERRITORIALE

L'ACTION INTERCOMMUNALE

PROGRAMMER ANTICIPER PLANIFIER

- LES 2 PLUI (PLANS LOCAUX D'URBANISME INTERCOMMUNAUX)
- LE PLH (PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT)
- PLAN CLIMAT TERRES D'énAIRgie
- LE RLPI (RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL)

AMÉNAGER ACCOMPAGNER L'ENTREPRISE

- ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
- BÂTIMENTS ÉCONOMIQUES
- PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL DE LA GARE MONTAIGU-VENDÉE
- PROGRAMME D'AIDES ÉCONOMIQUES
- CONSEILS

APPRENDRE – GRANDIR – S'ÉVEILLER S'OUVRIR

- PARCOURS ÉDUCATIFS (SCOLAIRE)
- PLAN JEUNESSE ET FAMILLES
- CONSERVATOIRE DE MUSIQUE INTERCOMMUNAL
- FESTIVAL MONT'EN SCÈNE
- PÔLES SPORTIFS LÉONARD DE VINCI, MAXIME BOSSIS (MONTAIGU-VENDÉE) ET DE ROCHESERVIÈRE

BIEN VIEILLIR SE SOIGNER PRÉVENIR

- PARCOURS AUTONOMIE
- PRÉVENTION SANTÉ
- CONTRAT LOCAL DE SANTÉ
- RÉSIDENCES ET SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES
- MAISONS DE SANTÉ

RENDRE DES SERVICES AUX COMMUNES

- BUREAU D'ÉTUDES
- VIDÉOPROTECTION
- POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE
- INFORMATIQUE DES ÉCOLES PUBLIQUES ET BIBLIOTHÈQUES
- URBANISME (PERMIS DE CONSTRUIRE)
- INFORMATIQUE – TÉLÉPHONIE
- SIG
- FOURRIÈRE ANIMALE
- COMMISSION DE SÉCURITÉ
- FINANCEMENT CONTINGENT INCENDIE
- COMMUNICATION

SE DIVERTIR DÉCOUVRIR

- OFFICE DE TOURISME
- PISCINE DE LA BRETONNIÈRE
- AÉRODROME
- PRINTEMPS DU LIVRE
- THÉÂTRE DE THALIE
- CINÉMA CAMÉRA 5
- MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE CALLIOPÉ
- LAC DE LA CHAUSSELIÈRE
- MAISON DE LA RIVIÈRE
- SITE SAINT-SAUVEUR
- BASE DE CANOË KAYAK DE LA BOULOGNE

PRÉSERVER PROTÉGER L'ENVIRON-NEMENT

- COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS
- DÉCHÈTERIES ET VALORÉTRIE
- ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)
- ASSAINISSEMENT COLLECTIF AGGLOMÉRATION DE MONTAIGU
- LUTTE CONTRE LES NUISIBLES
- MOBILITÉ

PERMETTRE LA GESTION, LE FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

- RESSOURCES HUMAINES
- COMMANDE PUBLIQUE
- FINANCES
- GESTION DU FONCIER ET DU PATRIMOINE IMMOBILIER

LA GOUVERNANCE en 2021

Le conseil communautaire est composé de 47 conseillers communautaires, délégués des 10 conseils municipaux des communes membres de la communauté de communes. Le conseil communautaire de la mandature 2020-2026 a été installé le 8 juin 2020.

ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE

Le conseil communautaire délibère et vote les décisions relevant de sa compétence.

Le bureau communautaire, composé du président, des 10 maires des communes et des 8 maires délégués des deux communes nouvelles, délibère et vote les projets relevant de sa compétence. Il étudie en amont les projets majeurs soumis au conseil communautaire.

8 commissions thématiques composées de conseillers communautaires et municipaux, et présidées par un vice-président, émettent un avis sur les dossiers qui relèvent des compétences de la communauté de communes. Elles ont un rôle consultatif.

La communauté de communes est membre de divers syndicats et autres organismes auxquels elle a délégué des compétences.

Président	**Antoine CHÉREAU**	Adjoint au Maire de Montaigu-Vendée
1er Vice-président	**Damien GRASSET**	Maire de Montréverd Président de la commission : habitat et environnement
2ème Vice-président	**Éric HERVOUET**	Maire délégué de Saint-Georges-de-Montaigu Président de la commission : économie et innovation
3ème Vice-présidente	**Isabelle RIVIÈRE**	Maire de Treize-Septiers
4ème Vice-président	**Claude DURAND**	Maire de La Bernardière Président de la commission : investissements structurants et schéma local des services au public
5ème Vice-présidente	**Cécile BARREAU**	Maire de Cugand
6ème Vice-président	**Florent LIMOUZIN**	Maire de Montaigu-Vendée Président de la commission : transition énergétique et mobilité
7ème Vice-présidente	**Anne BOISTEAU-PAYEN**	Maire de L'Herbergement
8ème Vice-président	**Jean-Michel BREGEON**	Maire de La Bruffière
9ème Vice-président	**Francis BRETON**	Maire de Saint-Philbert-de-Bouaine Président de la commission : santé, grand âge et insertion
10ème Vice-président	**Bernard DABRETEAU**	Maire de Rocheservière Président de la commission : jeunesse et sport
11ème Vice-président	**Anthony BONNET**	Maire de La Boissière-de-Montaigu Président de la commission : culture et tourisme
12ème Vice-président	**Daniel ROUSSEAU**	Maire délégué de Saint-Hilaire-de-Loulay Président de la commission : finances et moyens généraux
13ème membre	**Cécilia GRENET**	Maire déléguée de Boufféré
14ème membre	**Lionel BOSSIS**	Maire délégué de Saint-André-Treize-Voies
15ème membre	**Maëlle CHARIÉ**	Maire déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon
16ème membre	**Franck SAVARY**	Maire délégué de La Guyonnière
17ème membre	**Béatrice CLAVIER**	Maire déléguée de Mormaison
18ème membre	**Cyrille COCQUET**	Maire délégué de Montaigu

Béatrice **DOUILLARD**	La Bernardière
Pascale **BOISSELIER**	La Boissière-de-Montaigu
Robert **BRAUD**	La Bruffière
Angéline **MAINDRON**	La Bruffière
Catherine **PIOT**	La Bruffière
Adrien **BARON**	Cugand
Vincent **SENELLE**	Cugand
Bernard **DENIS**	L'Herbergement
Anne-Marie **JOUSSEAUME**	L'Herbergement
Sophie **ARZUL**	Montaigu-Vendée
Isabelle **BLAINEAU**	Montaigu-Vendée
Pierre **BOIS**	Montaigu-Vendée
Jean-Martial **HAEFFELIN**	Montaigu-Vendée
Vincent **MATHIEU**	Montaigu-Vendée
Sophie **MORNIER**	Montaigu-Vendée
Fabienne **MULLINGHAUSEN**	Montaigu-Vendée
Laëtitia **PAVAGEAU**	Montaigu-Vendée
Christian **PICHAUD**	Montaigu-Vendée
Michelle **RINEAU**	Montaigu-Vendée
Richard **ROGER**	Montaigu-Vendée
Nathalie **SÉCHER**	Montaigu-Vendée
Geneviève **SÉGURA**	Montaigu-Vendée
Martine **FAUCHARD**	Rocheservière
Joël **OIRY**	Rocheservière
Hubert **CORMERAIS**	Saint-Philbert-de-Bouaine
Sylvie **RASSINOUX**	Saint-Philbert-de-Bouaine
Yvonnick **BOLTEAU**	Treize-Septiers
Stéphanie **BRETON**	Treize-Septiers

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL

> Affaires juridiques (Marchés publics, foncier, immobilier)
> Affaires financières
> Ressources humaines
> Systèmes d'information & télécommunication
> Patrimoine immobilier
> Police Municipale Intercommunale

> Planification (PLUi/PLH/RLPi)
> Bureau d'études
> Urbanisme
> Environnement
> Assainissement
> Système d'information géographique
> Opération quartier de la gare
> Habitat
> Mobilité

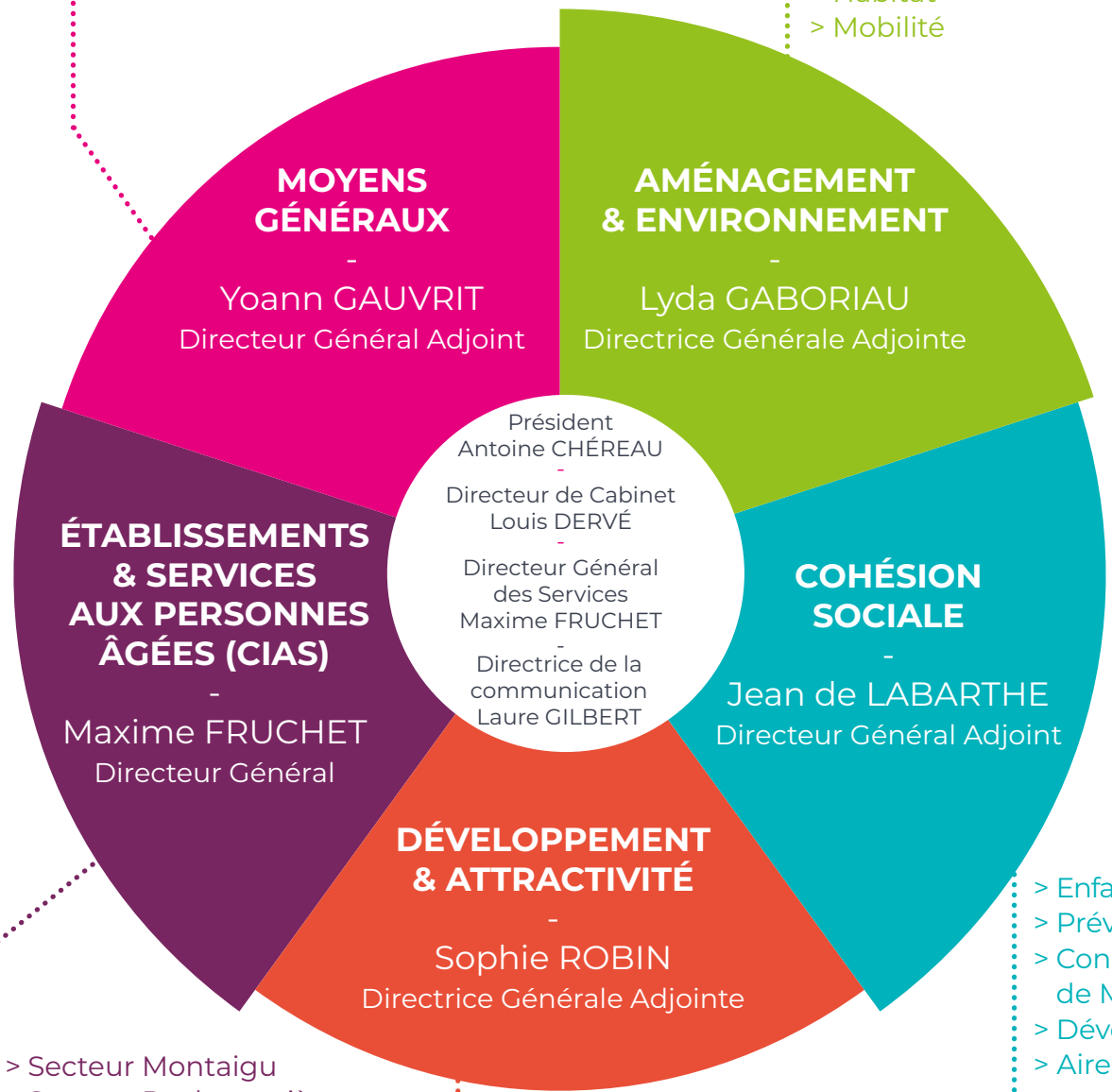

> Secteur Montaigu
> Secteur Rocheservière

> Enfance - familles
> Prévention jeunesse
> Conservatoire de Musique
> Développement santé
> Aire des gens du voyage

> Développement économique
> Sport
> Tourisme
> Action culturelle

Le CIAS fait l'objet d'un rapport d'activités séparé présenté en Conseil d'Administration du CIAS.

RÉALISATIONS 2021

Aménagement du territoire

GARE DE MONTAIGU-VENDÉE
Ré-ouverture du bâtiment voyageurs

Après une rénovation complète, le bâtiment voyageurs a été livré en février 2021.
Il dispose :
- De nouvelles assises
- D'un espace de travail avec prises électriques et USB
- De sanitaires
- D'un espace d'information et de vente
- De portes automatiques
- De nouvelles menuiseries
- D'une toiture refaite à neuf.

Sur les quais, l'abri existant côté nord a été rénové et de nouveaux abris voyageurs ont été installés.

Travaux de mise en accessibilité

La passerelle historique a été retirée en août 2021 au profit d'un passage souterrain accessible à tous.
Les travaux de mise en accessibilité de la gare ont également concerné :
- la rehausse des quais en gare
- le début des travaux de création des rampes d'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

[PERSPECTIVES 2022]
- Fin de l'installation du mobilier sur les quais
- Fin des travaux de mise en accessibilité
- Ouverture du boulevard urbain en juillet
- Lancement des travaux du parking à étages à l'automne

1ères esquisses pour le parking à étages

Le projet du futur parking gratuit à étages a été validé en conseil communautaire en avril 2021.
Il sera construit du côté du parvis Nord. Sur 4 niveaux, il comptera 490 places de stationnement dont 41 places IRVE (Infrastructure de recharge de Véhicule Electrique), 10 places PMR, 21 places deux-roues motorisés et un local vélo sécurisé de 30 places avec 6 bornes de recharges intégrées à des casiers verrouillés.

© Azema Architectes SAS

Réalisation du pont-rail

En mai 2021, le pont-rail permettant de passer sous les voies ferrées a été installé par la SNCF.
De son côté, Terres de Montaigu a poursuivi la réalisation du boulevard urbain qui permettra de finaliser le contournement routier de Montaigu-Vendée et garantira l'accessibilité à la gare depuis l'ensemble du territoire.

[CHIFFRES-CLÉS]
Budgets des travaux :
- Pont-rail : 3 100 000 €
- Boulevard urbain : 1 500 000 €
- Mise en accessibilité de la gare (dont passage souterrain) : 10 332 000 €
  Financement : Terres de Montaigu, État, Région Pays de la Loire, SNCF, FEDER
- Parking à étages (prévisionnel) : 8 700 000 €

HABITAT
De nouvelles aides financières pour encourager les travaux

A partir du 1er mai 2021, de nouvelles aides financières ont été mises en place pour les habitants de Terres de Montaigu souhaitant réaliser des travaux d'amélioration de leur logement : rénovation énergétique, rénovation des façades, adaptation pour le handicap ou la perte d'autonomie... Cette action fait partie des axes majeurs du Programme Local de l'Habitat approuvé en 2020.

Ces aides visent à encourager les travaux de rénovation de logements pour réduire l'impact environnemental du bâti, permettre des rénovations qualitatives et améliorer le cadre de vie de tous.

Le programme d'aides prévoit notamment :

- 200 000 € dédiés aux projets d'amélioration de la performance énergétique.
  Objectif : 150 logements par an.
- 93 000 € pour lutter contre l'habitat indigne.
  Objectif : 118 logements par an.
- 60 000 € pour encourager la rénovation des façades et améliorer le cadre de vie.
- D'adapter des logements aux besoins des personnes en perte d'autonomie ou handicapées
- De produire de nouveaux logements locatifs valorisant le patrimoine existant.

[CHIFFRES-CLÉS]

- **1 640 184 € d'aides attribuées** depuis le 1er mai (dont 396 137 € par Terres de Montaigu)
- 1 € d'aides de Terres de Montaigu génère 4,18 € d'aides publiques et 28,14 € HT de travaux pour les artisans
- **616 ménages** ont bénéficié des aides en 2021 = 182 % des objectifs atteints
- **1 137 504 KwH d'énergie primaire économisés par an** grâce aux travaux réalisés (l'équivalent de la consommation moyenne d'électricité de 243 foyers).

[PERSPECTIVES 2022]

- Poursuite du dispositif d'aides.

RLPI
Une enquête publique avant l'approbation prévue en 2022

Le Règlement Local de Publicité Intercommunal vise à fixer la règlementation concernant la publicité extérieure sur le territoire, pour en protéger le patrimoine architectural, paysager et naturel.

- Projet de RLPI arrêté le 28 septembre 2020 par le conseil communautaire
- Envoi pour avis aux personnes publiques (État, Région, Département...).
- Enquête publique du 8 mars au 6 avril 2021

Le commissaire enquêteur a donné un avis favorable sans observation au projet de RLPi.

[PERSPECTIVES 2022]

- Approbation et mise en œuvre du RLPi par le conseil communautaire

[CHIFFRES-CLÉS]

- Le territoire compte **1203 dispositifs d'enseignes ou de publicités**
- **24 % ne sont pas conformes** à la règlementation nationale

FIBRE
100% du territoire en 2023

Démarré en 2017, le déploiement de la fibre se poursuit avec pour objectif de **couvrir 100 % du territoire en 2023.**

2,6 millions d'euros d'investissements sont prévus sur 5 ans afin de raccorder plus de 23 000 adresses.

Ouverture de

Mon Espace Habitat

En juin 2021, Terres de Montaigu a mis en œuvre un deuxième engagement du Programme Local de l'Habitat avec l'ouverture de Mon Espace Habitat, pour faciliter la construction et la rénovation de logements sur l'ensemble du territoire.

Mon Espace Habitat : un lieu unique d'informations pour tous les projets logement des particuliers

Terres de Montaigu a ouvert les portes de Mon Espace Habitat le 19 juin.

Ce nouvel espace à destination des habitants et futurs habitants regroupe en un seul lieu spécialisé tous les conseils et les informations sur les démarches d'urbanisme et sur les aides adaptées à leurs projets immobiliers.

PROXIMITÉ ET EXPERTISE

Mon Espace Habitat est un guichet spécialisé, complémentaire aux premières informations données dans les mairies qui restent les interlocutrices de proximité des habitants et délivrent les premiers conseils sur des projets liés à l'habitat. **Mon Espace Habitat prend le relai quand les démarches demandent une expertise plus importante.**

UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE DE TOUS LES PROJETS

Mon Espace Habitat privilégie un accompagnement sur-mesure des usagers.

Qu'ils portent un projet de construction, de réhabilitation ou de rénovation, les habitants y bénéficient de conseils personnalisés sur les travaux, les financements ou encore l'urbanisme. Ils ont ainsi accès à toutes les informations pour leur garantir une rénovation ou une adaptation la plus performante possible, tout en recherchant un maximum d'aides financières.

Mon Espace Habitat accueille les permanences gratuites du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et de l'Adile (Agence d'Information sur le Logement de l'énergie de Vendée).

[CHIFFRE-CLÉ]

· **616 dossiers** déposés par des particuliers pour accéder à des dispositifs d'aides financières

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

COMMERCIALISATION ET AMÉNAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉS

16 ventes de terrain (8,6 ha vendus)
pour des entreprises industrielles, artisanales, tertiaires
(25 ventes de terrain en 2020)

Travaux en zones d'activités

790 000 € de travaux lancés en 2021

- **Cugand**
  Fin des travaux d'extension de la zone d'activités du Bordage : 137 000 €

- **Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)**
  Aménagement d'une voie de desserte dans le parc d'activités des Marches de Bretagne : 225 000 €

  Renforcement de la défense incendie sur la zone d'activités de la Marionnière : 72 000 €

- **Montaigu-Vendée (La Guyonnière)**
  Réaménagement et requalification de la rue Ambroise Pare de la zone d'activités du Planty : 44 000 €

- **Rocheservière**
  Début des travaux d'extension de la zone d'activités de l'Europe : 197 000 €

- **Montréverd (Saint-André-Treize-Voies)**
  Extension et amélioration de la défense incendie de la zone d'activités de la Trévoise : 68 000 €

Mise en œuvre de la signalétique en zones d'activités

- **1 zone équipée en 2021**
  PA du Point du Jour (Montaigu-Vendée)
  12 708,98 € réglés

- **2 zones en cours d'équipement**
  ZA Le Planty (Montaigu-Vendée)
  ZA La Chardonnière (Treize-Septiers)
  22 924,71 € engagés

- **6 zones en préparation**
  ZA du Mortier et du Bordage (Cugand)
  ZA Sintra et Sainte-Anne (La Boissière-de-Montaigu)
  ZA Chassereau et Grands Moulins (Montaigu-Vendée)
  45 500 € estimés

- **Mise à jour des panneaux de commercialisation**
  Installation de chantier, travaux préparatoires (ensemble du territoire Terres de Montaigu)
  Dépose des panneaux existants : ZA La Trévoise (Montréverd) et Vendée écopôle (Rocheservière)
  9 880,40 € réglés

- **Mise à jour de la signalétique des zones d'activités de l'ex-communauté de communes du canton de Rocheservière**
  Installation chantier, travaux préparatoires, études
  8 611,20 € réglés

BILAN DU PROGRAMME D'AIDES ÉCONOMIQUES AUX ARTISANS ET COMMERÇANTS

Depuis 2017, la communauté de communes a mis en place **deux programmes en soutien aux artisans et commerçants :**

- aide à la modernisation des points de vente des commerces de proximité
- soutien à l'implantation en zone d'activités des artisans isolés.

2021 c'est aussi :

- **48 porteurs de projets accompagnés pour la création ou reprise d'entreprise** (23 en 2020)
- **26 prêts d'honneur** Initiative Vendée Bocage accordés pour un montant de 176 500 € (14 en 2020)

[CHIFFRES-CLÉS]

En 2021 :

- **22 entreprises aidées** par la communauté de communes
- **257 332 € de subventions accordées**
- **2 063 456 € de travaux engagés**

Depuis le début du programme (2017)

- 65 entreprises soutenues
- Pour 1 € de subvention 14,6 € investis
- 9 211 147 € de travaux engagés

[PERSPECTIVES 2022]

- Refonte du programme d'aides économiques
- Étude de requalification et de programmation du quartier nord de la gare de Montaigu-Vendée
- Extension de la Zone de la Croix Boiziau (La Guyonnière, Montaigu-Vendée)
- Poursuite des acquisitions foncières pour permettre l'extension des parcs d'activités des Marches de Bretagne et du Point du Jour (Montaigu-Vendée)
- Lancement des études de faisabilité du projet de requalification du Pôle Treize (Treize-Septiers)
- Poursuite de la mise à jour des panneaux de commercialisation

AGRICULTURE, ALIMENTATION, RURALITÉ

En 2021, le groupe de concertation agricole a mené différentes actions :

- 7 visites de fermes auprès des classes de CM1 et CM2
- Publication régulière d'articles de sensibilisation sur l'activité agricole : les effaroucheurs, l'épandage...
- Organisation d'une réunion d'information à destination des accueils de mairie
- Construction et mise à jour de l'observatoire foncier agricole cartographié

[PERSPECTIVES 2022]

- Développer et animer un projet alimentaire territorial (PAT)

Territoires d'industrie :

les premières actions engagées

Le protocole d'accord de « Territoires d'Industrie Terres de Montaigu » a été signé le 22 décembre 2020. Ce dispositif initié par l'État permet la construction de projets collaboratifs avec les entreprises de Terres de Montaigu et représente une véritable opportunité de lever les freins au développement de l'industrie sur notre territoire. 2021 marque la mise en place des premières actions concrètes.

Les actions engagées en 2021

> Pour préparer l'industrie de demain

Élaboration du parcours d'orientation Ecl'Or

Cette action vise à rendre les jeunes acteurs de leur orientation professionnelle à travers un parcours mêlant ateliers de connaissance de soi, de découverte du monde professionnel et des visites d'entreprises à destination des élèves de 4ème.

Elle répond à plusieurs enjeux :
· faciliter l'orientation des jeunes
· répondre aux besoins de recrutement des entreprises
· favoriser la transmission de compétences.

En 2021, une réflexion collective avec les 5 établissements scolaires et les entreprises du territoire a été engagée, sur la base du témoignage du Pays de Pouzauges ayant déjà déployé le parcours.

> Pour réduire les freins périphériques à l'emploi

Création d'un lieu innovant pour les jeunes

Terres de Montaigu souhaite ouvrir un lieu innovant à destination des jeunes pour se loger, s'orienter, apprendre, collaborer et innover.

En 2021, une première étude de marché a permis de confirmer la demande en matière d'hébergement de courte durée et collectif, puis une seconde a permis de définir le positionnement du projet et son modèle économique.

L'année 2022 s'attachera à définir le modèle juridique de ce projet multi-partenarial.

> Pour concilier l'environnement avec l'économie

Participation au défi mobilité

Un comité de projet réunissant entreprises et élus a été mis en place pour faire la promotion du défi mobilité sur le territoire, et plus largement pour mener des actions collectives en faveur des mobilités douces.

En 2021, 18 employeurs et 380 salariés du territoire ont relevé le défi mobilité permettant d'économiser 6 687 kg de CO^2 soit l'équivalent de 37 000 km en voiture.

> Pour concilier l'environnement avec l'économie

Organisation d'une matinée sur le thème des mobilités décarbonnées

20 entreprises ont participé à une matinée sur le thème de la mobilité décarbonnée, organisée en partenariat avec Vendée Energie et le Sydev.

Elles ont ainsi pu se renseigner sur les technologies GNV et Hydrogène Vert à travers le témoignage d'entreprises et de techniciens, dans la perspective de l'ouverture d'une station multi-énergies sur Terres de Montaigu.

> Pour aider les entreprises à recruter, développer de nouveaux outils d'attractivité

Création d'une marque de territoire

Cette action vise à soutenir les employeurs dans leurs objectifs de recrutement en dotant le territoire d'un plan d'action avec des outils méthodologiques, des techniques et des bonnes pratiques pour renforcer son attractivité auprès de futurs collaborateurs.

Un diagnostic a été réalisé en collaboration avec les entreprises. La restitution est annoncée pour septembre 2022.

[PERSPECTIVES 2022]

- Mise en œuvre du parcours Ecl'Or pour l'année scolaire 2022/2023
- Mise en place d'une solution de covoiturage
- Marque de territoire : étude d'attractivité et plan d'actions pour accompagner les entreprises dans leurs recrutements
- 2e édition du salon Destination Emploi.

ENVIRONNEMENT

GESTION DES DÉCHETS

Réduire ses déchets n'est pas une simple volonté à Terres de Montaigu : c'est une réalité ! En 2021, avec moins de 100kg/an/habitant d'ordures ménagères résiduelles, Terres de Montaigu conforte sa position de territoire pionnier sur la gestion des déchets.

Les 3 déchèteries de Terres de Montaigu, associées à une politique globale sur le territoire et l'implication des habitants, permettent d'être toujours plus performants en matière de tri et de valorisation des déchets. La gestion de ces équipements est confiée à une entreprise d'insertion locale : Reel. Adossée à la déchèterie principale, la Valoretrie permet de donner une seconde vie aux objets jetés et concourt à la réduction des déchets.

Le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas ! En ce sens, Terres de Montaigu a lancé une étude pour analyser la redevance actuelle et explorer les différents modes d'organisation de collecte et de tarification incitative qui pourraient être mis en place. Objectif : se donner les moyens de structurer **une nouvelle politique plus incitative, y compris sur les emballages.**

[PERSPECTIVES 2022]

- **Poursuivre l'accompagnement des habitants** afin d'accentuer la réduction à la source des déchets, notamment des emballages recyclables.
- **Poursuivre la sensibilisation dès le plus jeune âge** au travers d'ateliers et de visites scolaires.
- **Poursuivre le développement du compostage collectif et individuel** en accentuant le tri des biodéchets à la source.

[CHIFFRES-CLÉS DE LA COLLECTE]

21 592 tonnes de déchets ménagers collectés en 2021

- **49 %** collectés à domicile
- **51 %** collectés en déchèteries

soit **428 kg/an/hab.**

C'est 202 kg/an/hab. de moins que la moyenne départementale

Sur Terres de Montaigu, **nous produisons 32% de déchets en moins par rapport à la moyenne départementale.**

- **111 kg/an/hab.** de déchets triés à la maison et valorisés (emballages, verre et papier)
- **99,5 kg/an/hab.** d'ordures ménagères résiduelles (moyenne départementale : 142 kg)

Le bac à ordures ménagères est mis à la collecte en moyenne **9 fois par an**, signe que les habitants de Terres de Montaigu sont très engagés en terme de réduction et de tri des déchets.

Grâce à la sensibilisation des usagers et à la qualité d'accueil et d'accompagnement en déchèteries, les déchets ultimes non valorisables ne représentent que **13 %** du total des déchets qui y transitent, soit **28 kg/an/hab** (moyenne départementale : **50 kg**).

Tous déchets confondus, **74 %** des déchets collectés sont valorisés.

ASSAINISSEMENT
Préparation à la prise de compétence

L'année 2021 a été principalement consacrée à la **préparation à la prise de compétence obligatoire en 2022** de l'assainissement collectif et des eaux pluviales urbaines.

Un comité de pilotage a été constitué comprenant un adjoint de chaque commune. Après un audit des services en place et un cadrage réglementaire du transfert, diverses stratégies ont été étudiées pour définir une nouvelle politique d'assainissement sur le territoire.
Dès 2021, les élus ont fait le choix d'un programme d'investissement ambitieux et solidaire en matière d'assainissement et d'eaux pluviales s'élevant à 38 millions d'euros sur 10 ans. L'harmonisation tarifaire de l'assainissement démarrera dès 2022 pour l'ensemble des communes.
Enfin, les missions ont été réparties entre les communes et Terres de Montaigu.

Service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Si l'usager n'est pas raccordé à l'assainissement collectif, il doit disposer d'un système d'assainissement individuel aux normes. Pour protéger l'environnement et éviter tous risques d'insalubrité, le service public d'assainissement non collectif (SPANC) géré par Terres de Montaigu a poursuivi le contrôle de ces installations.
Depuis 2018, le règlement et les tarifs sont harmonisés pour les 10 communes. Le SPANC propose aussi un service d'entretien et de vidange.

[CHIFFRES-CLÉS]

SPANC :
- **855 contrôles** réalisés (+ 9 % par rapport à 2020)
- **117 mises en conformité** (+ 24 % par rapport à 2020)
- **59 % du parc d'installations** d'ANC en bon état

Assainissement collectif :
- **686 395 m^3 d'eau traités** à la station d'épuration intercommunale

[PERSPECTIVES 2022]

- SPANC : révision des tarifs et nouvelle stratégie incitative en vue de la mise en conformité des ANC
- Assainissement collectif : prise de compétence et organisation d'une étude globale pour un schéma directeur d'eaux usées et d'eaux pluviales

MOBILITÉ
Schéma vélo intercommunal

Fin 2020, les élus de Terres de Montaigu ont **approuvé le lancement d'un schéma vélo intercommunal** visant à créer un écosystème favorable à la pratique et au développement du vélo sur le territoire, en lien avec le travail réalisé sur le plan climat Terres d'énAIRgie.

L'année 2021 a été marquée par des étapes de concertation avec les communes et de participation de la population qui ont permis de définir l'objectif, les orientations puis le plan d'actions.

Aides à l'achat de vélos

Parallèlement à l'élaboration du Schéma Vélo, **le 1er mars 2021, Terres de Montaigu a lancé une opération d'aides à l'achat de vélos** auprès des habitants et des entreprises du territoire. Neufs ou d'occasion, vendus par un professionnel, avec ou sans assistance électrique, les aides allouées allaient de 50 à 400 € en fonction des caractéristiques des vélos. Cette opération dotée d'une enveloppe financière de 50 000 € a permis de subventionner 624 vélos.

Prise de compétence au 1er juillet 2021

Sans attendre son passage en communauté d'agglomération au 1er janvier 2022, Terres de Montaigu a souhaité anticiper la prise de compétence mobilité tel que proposé par le législateur dès le 1er juillet 2021.

[PERSPECTIVES 2022]

- Approbation du Schéma Vélo Intercommunal et mise en œuvre des premières actions.
- Lancement d'un travail collaboratif sur le covoiturage, avec les entreprises, dans le cadre de Territoires d'Industrie.

[ENVIRONNEMENT]

Terres d'énAIRgie :

Des actions concrètes pour mener la transition environnementale

En décembre 2021, les élus de Terres de Montaigu ont approuvé le plan climat Terres d'énAIRgie porté par la collectivité, qui va permettre au territoire de mener sa transition environnementale tout en restant cohérent avec ses caractéristiques et ses valeurs.

À travers 4 axes stratégiques, le plan climat Terres d'énAIRgie propose **des actions concrètes et planifiées** dans les domaines de l'habitat, de l'urbanisme, de la gestion des déchets, de l'énergie, de l'alimentation, de la qualité de l'air et de l'eau, de la biodiversité ou encore des mobilités.

AXE 1 : UN TERRITOIRE QUI ALLIE ÉCONOMIE ET RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- **Viser un aménagement plus efficient intégrant les enjeux climat, air et énergie**
  Ex. : intégrer les enjeux environnementaux dans les PLUi
- **Favoriser l'économie circulaire et le zéro déchet**
  Ex : développer une politique incitative visant la réduction des emballages
- **Soutenir les entreprises dans leur transition environnementale**
  Ex. : développer et animer un Projet Alimentaire Territorial

AXE 2 : UN TERRITOIRE QUI ASSOCIE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT ADAPTÉ DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- **Améliorer la performance énergétique du bâti**
  Ex. : accompagner la rénovation énergétique de l'habitat
- **Développer des énergies renouvelables dans un objectif d'adaptation au territoire**
  Ex. : mettre en œuvre un schéma directeur de développement des énergies renouvelables

AXE 3 : UN TERRITOIRE QUI DÉVELOPPE UNE MOBILITÉ DURABLE

- **Développer la mobilité active**
  Ex. : devenir un territoire cyclable
- **Promouvoir les autres solutions de déplacement**
  Ex. : développer les mobilités décarbonnées.

AXE 4 : UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET QUI PRÉSERVE SES RESSOURCES

- **Préserver la ressource en eau**
  Ex. : agir sur la qualité de l'eau dans le milieu naturel
- **Favoriser la séquestration du carbone dans les espaces naturels et agricoles**
  Ex. : structurer une filière bois locale
- **Veiller au maintien de la bonne qualité de l'air**
  Ex. : Réaliser une étude locale de la qualité de l'air extérieur
- **Contribuer à la protection de la biodiversité pour son développement**

La poursuite d'une mobilisation collective

Pour définir ces actions, Terres de Montaigu a privilégié une méthode impliquant les habitants et les acteurs locaux à travers une consultation numérique et des ateliers collaboratifs. Ce travail collectif va se poursuivre à travers la mise en place d'actions portées par la collectivité mais aussi par les acteurs locaux. Parce que ces actions nous concernent tous, le plan climat prévoit également **des actions pour sensibiliser et accompagner aux changements à travers un 5e axe transversal.**

[PERSPECTIVES 2022]

Transmission à l'État pour avis, consultation publique puis adoption définitive au conseil d'agglomération du 4 juillet 2022.

SANTÉ - SOCIAL

Les actions mises en place par le service s'inscrivent dans le cadre du Contrat Local de Santé 2017-2022 qui développe 3 axes : prévention et promotion de la santé, parcours des personnes en perte d'autonomie, offre de santé et accès aux soins.

SANTÉ
Ouverture du centre de vaccination

Face à l'épidémie de Covid-19 et suite à la campagne mise en place avant les fêtes de fin d'année, une campagne de dépistage a de nouveau été mise en place du 6 au 12 janvier.

Le 18 janvier 2021, Terres de Montaigu a ouvert un centre de vaccination à Montaigu-Vendée, en collaboration avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) et le soutien du Centre de Secours de Montaigu et de la Protection Civile.

Tout au long de l'année, le fonctionnement et la localisation du centre ont été adaptés en fonction des dotations de vaccins et de l'évolution de l'épidémie. A partir du mois de mai, un VacciBus a également été mis en place. Sillonnant les communes du territoire, il a permis d'élargir le dispositif de vaccination notamment à destination des personnes les plus isolées.

[CHIFFRES-CLÉS]

- **900 bénévoles,** professionnels de santé, agents et élus de Terres de Montaigu et Montaigu-Vendée mobilisés
- **Plus de 175 000 injections** réalisées
- **Jusqu'à 1800 injections par jour** à Maxime Bossis
- 4871 injections réalisées via le VacciBus
- **85,6 % des + de 12 ans totalement vaccinés** dès septembre 2021 à Terres de Montaigu
- **3e centre de Vendée** en nombre d'injections

20 installations de nouveaux professionnels de santé

Le service santé-social exerce une mission d'accueil des professionnels de santé pour informer sur le territoire et les besoins repérés.

En 2021, le territoire a accueilli 20 nouveaux professionnels de santé ou autres professions réglementées portant à 230 le nombre de professionnels de santé sur le territoire. Parmi eux, 2 professionnels ont bénéficié d'une aide à l'installation.

[PERSPECTIVES 2022]

- Renouvellement du Contrat Local de Santé
- Reprise des actions séniors

SOCIAL
Ouverture de Mon Espace Services

En février 2021, Terres de Montaigu a ouvert les portes de Mon Espace Services : un lieu d'accueil des services à destination des habitants dans le champ de la famille, de la santé et du social.
Mon Espace Services accueille aujourd'hui près de 20 acteurs. **1252 rendez-vous y ont été pris en 2021.**

SOCIAL
De nouveaux locaux pour la Protection civile, la Banque alimentaire et le Don du sang

En mars 2021, la Protection civile, la Banque alimentaire et le Don du sang ont pu emménager dans leurs nouveaux locaux mis à disposition par Terres de Montaigu au sein du Dynapôle à Montaigu-Vendée.

Chaque association dispose de locaux pour y stocker du matériel (Protection civile et Don du sang), des denrées (Banque alimentaire) et organiser des formations (Protection civile).

La salle de formation est mutualisée et reçoit également les formations Garantie jeune de la mission locale ou encore des formations à destination des assistants maternels.

SÉNIORS
Reprise partielle des activités

La fin d'année 2021 a été marquée par la reprise progressive des activités après l'interruption liée à l'épidémie de Covid-19.

2 numéros du Séniors Agenda ont été édités :
- Un numéro spécial Covid (astuces pour mieux vivre la période, rappel des gestes barrière, présentation du centre de vaccination, jeux...)
- L'agenda de septembre à décembre avec la reprise de certaines activités (formation tablette numérique, groupes de parole aidants, remue-méninges, atelier « mangez sain vivez bien », prévention routière, activité physique adaptée, ciné séniors...)

[PERSPECTIVES 2022]
- Reprise progressive des activités
- Réflexion sur les canaux de communication à utiliser pour toucher un maximum de séniors

SERVICES AUX FAMILLES ET AUX PROFESSIONNELS

JEUNESSE
Animations et séjours

Un maillage de 14 espaces jeunesse structure le territoire pour les propositions d'accueil et d'animation pour les jeunes. Terres de Montaigu intervient directement sur 5 communes, délègue ce service à l'Association Intercommunale Familles Rurales pour 4 pôles, et le délègue à 5 associations pour les 5 autres pôles. Transformés en stages en 2020, les séjours ont pu reprendre en 2021.

[CHIFFRES-CLÉS]
- **1619 jeunes participants** sur l'ensemble du territoire
- **43 % des 11-15 ans** ont participé à au moins 1 animation

SERVICES AUX FAMILLES ET AUX PROFESSIONNELS

PETITE ENFANCE
Nouvelles actions mises en place par le Relais Parents Enfants (RPE)

Le RPE de Terres de Montaigu est un service d'information, de rencontres et d'échanges à destination des parents et des assistants maternels. Il met en œuvre une offre globale de services, dans le cadre du plan Jeunesse et Familles 2019-2022, signé entre la collectivité et la Caf de Vendée.

En 2021, les propositions du service ont été élargies avec la mise en place d'un programme de formation à destination des assistants maternels, des soirées d'information pédagogiques et juridiques, des ateliers parents-enfants, et la promotion du métier d'assistant maternel auprès des élèves de la MFR de l'Herbergement. Le RPE a également poursuivi les matinées Rencontres et jeux.

[CHIFFRES-CLÉS]

- **371 assistantes maternelles actives** sur le territoire
  - 70 % bénéficient d'au moins une action du RPE
  - 30 % participent aux matinées Rencontres et jeux
- **170 offres d'emploi déposées par les familles** pour rechercher une assistante maternelle (dont 30 en urgence).
- 700 contacts avec les assistantes maternelles et 850 contacts avec les familles (500 familles différentes).
- 1 ouverture de MAM (Maison d'Assistants Maternels)

[PERSPECTIVE 2022]

Renouvellement de la convention territoriale globale.

CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE
L'apprentissage de la musique va crescendo

Face à une demande croissante sur tout le territoire, les élus de Terres de Montaigu ont choisi d'élargir leur action en faveur de l'apprentissage de la musique à travers un projet baptisé « Terres de Musiciens ».

Ce plan d'actions approuvé en décembre 2021 vise à la fois à renforcer l'offre proposée par le conservatoire de musique et à développer de nouveaux partenariats pour favoriser l'éveil à la musique, l'apprentissage et la pratique amateur. Il sera mis en œuvre de manière échelonnée, à partir de la rentrée de septembre 2022.

Il prévoit notamment :

- Des formations d'éveil par le chant et les percussions aux professionnels de la petite enfance et aux professeurs des écoles maternelles
- Le renforcement du parcours d'éducation artistique et culturelle des collégiens et lycéens avec la participation à un concert expliqué et un concert en conditions réelles
- La création d'un label d'écoles associées au conservatoire (2023-2024)
- La création d'un parcours Orchestre au collège (2023-2024)
- La mise en place d'un parcours spécifique adapté à la pratique amateur adulte
- La reconduction du dispositif « Musique à l'école »

En parallèle, le projet d'établissement 2021-2026 a été finalisé avec l'objectif d'une demande de classement national

[CHIFFRES-CLÉS]

- **2620 élèves ont bénéficié du dispositif Musique à l'école,** dans 25 établissements du territoire (2475 élèves et 21 établissements en 2020/2021)
- Les effectifs ont évolué de **+ 10,34 %** entre 2017-2018 et 2021-2022.

[SANTÉ-SOCIAL]

Adoption d'une

stratégie de prévention jeunesse

En septembre 2021, les élus de Terres de Montaigu ont approuvé la stratégie de prévention jeunesse du territoire. Celle-ci découle du Plan Jeunesse et Familles (PJF) adopté en 2019 et mené en partenariat avec la Caf de Vendée. Elle s'articule autour de 3 niveaux de prévention visant à évoluer vers une approche plus éducative de la jeunesse et développer un accompagnement coordonné des jeunes vers leur autonomie.

1er niveau : LES PARCOURS ÉDUCATIFS

Depuis 4 ans, Terres de Montaigu propose avec ses partenaires, une offre éducative riche à destination des scolaires. Les parcours éducatifs permettent un apprentissage progressif et continu tout au long de la scolarité, de la maternelle au lycée. 4 parcours existent et l'offre est éditée chaque année, dans le guide enseignant :

- Parcours Éducation artistique et culturelle
- Parcours Éducation santé
- Parcours Engagement
- Parcours Avenir

Les nouveautés apportées en 2021 :

- **Déploiement du nouveau parcours Éducation au numérique** au sein du parcours Engagement : interventions des Promeneurs du Net en classes de 5ème, conférences pour les 4ème sur le thème du monde virtuel et interventions pour les 2ndes sur le traitement de l'information (fake news).

2e niveau : MIEUX REPÉRER ET ORIENTER LES JEUNES EN DIFFICULTÉ POTENTIELLE

Cet axe vise à repérer les jeunes en situation de mal-être ou en difficulté potentielle, les sensibiliser aux comportements déviants et les orienter vers les professionnels dédiés, selon les besoins. Dans cette démarche, Terres de Montaigu met en place deux dispositifs.

ÉMILE, MON ESPACE MOBILE

Cette camionnette itinérante ira régulièrement dans les établissements scolaires afin d'informer sur les sorties, l'orientation, la santé et la vie quotidienne. C'est le service de prévention jeunesse qui va à la rencontre des jeunes.

LES PROMENEURS DU NET

En octobre 2020, Terres de Montaigu a rejoint le dispositif Promeneurs du Net. Il permet d'échanger avec les jeunes mais aussi les parents et professionnels sur les pratiques d'Internet (harcèlement, utilisation des réseaux sociaux, orientation, recherche de stages...). Le territoire compte 6 promeneurs du net et propose des interventions en milieu scolaire.

3e niveau : FAIRE VIVRE UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS JEUNESSE

Terres de Montaigu poursuit la mise en place d'un réseau de professionnels regroupant tous les acteurs de la jeunesse du territoire (chefs d'établissements scolaires, vie scolaire, animateurs jeunesse...).
Ce réseau, co-animé par la collectivité et la Maison Des Adolescents, permettra le partage d'expérience mais aussi la mise en place d'un travail commun, sur les problématiques des jeunes. Le tout dans la perspective d'une meilleure orientation vers les bons partenaires sociaux, de santé, scolaire, extrascolaire ou de l'insertion professionnelle.

[PERSPECTIVES 2022]

- Premières interventions d''Emile dans les lycées et MFR, sur les thèmes des sorties, de la découverte du territoire, de l'orientation, de la mobilité, de l'engagement et de la santé mentale.

TOURISME

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2021, l'Office de Tourisme de Terres de Montaigu a lancé Les Échappées. Cet événement permet d'allier la découverte du patrimoine culturel et naturel du territoire et les mobilités douces à travers 2 boucles cyclables.

Les Échappées : un nouvel événement qui associe patrimoine et vélo

Terres de Montaigu a souhaité permettre à ses habitants d'allier la découverte des richesses du patrimoine naturel et culturel du territoire aux mobilités douces à travers un nouvel événement baptisé « Les Échappées ».

Organisées à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, Les Échappées ont pour objectif de :

- **Valoriser le patrimoine** naturel et bâti, privé et public, de tout le territoire
- **Sensibiliser à la pratique du vélo** en écho aux politiques de mobilité et de santé
- **Favoriser la cohésion** entre les communes, les associations et les services à travers un projet collectif et transversal.

Au programme des Échappées 2021 :

- **1 boucle vélo de Montaigu à Treize-Septiers** (découverte du four à pain, du logis de la Roche Thévenin, de la grotte et du site de Meslay...)
- **1 boucle vélo de Rocheservière à Saint-Philbert-de-Bouaine** (découverte des châteaux de Rocheservière, du vignoble Epiard, de la grotte de Landefrère...)
- **1 randonnée pédestre entre La Bruffière et Cugand,** avec navettes (découverte du patrimoine naturel et industriel de la Sèvre, du moulin à foulons de Cugand et des villages des bords de Sèvre.)

[CHIFFRES-CLÉS]

- **625 participants**
- Très bonne fréquentation des sites jalonnant les parcours :
  - Four à pain de Treize-Septiers : 500 personnes
  - Logis de la Roche-Thévenin : 600 personnes
  - Château de la Source : 500 personnes
  - Ferme de la Marin : 250 personnes

Campagne de promotion du territoire

Comme en 2020, Terres de Montaigu a lancé une campagne de communication estivale sur l'ensemble du territoire pour mettre en lumière les activités de loisirs, les restaurants et autres sites à découvrir à Terres de Montaigu à travers un magazine, distribué dans toutes les boîtes aux lettres et les lieux ouverts au public.

[CHIFFRES-CLÉS]

- **83 435 nuitées :** une hausse de plus de 30 % par rapport à 2020 (année de la crise sanitaire)
- **12 262 visiteurs à la Maison de Rivière :** une hausse de 10 %
- Plus de 4900 visiteurs à l'Office de Tourisme (+ 6 %)

[PERSPECTIVES 2022]

- Reconduction des Échappées avec 3 boucles vélo sur le même principe
- Reconduction d'une campagne de promotion avec un magazine estival de territoire

SPORT

Au delà de la gestion des trois équipements sportifs intercommunaux (la piscine de la Bretonnière, le pôle sportif Maxime Bossis et le pôle sportif Léonard de Vinci), l'année 2021 a été marquée par la reprise des grands événements, synonyme de reprise sportive, malgré les restrictions sanitaires toujours en place.

Dispositif « J'apprends à nager »

Pour pallier les fermetures successives en 2020, qui ont privé des milliers d'enfants de cours de natation, la piscine s'est inscrite dans le dispositif national « J'apprends à nager ». Ce plan de prévention des noyades et de développement de l'aisance aquatique a pris la forme de stages gratuits de 10 leçons, ouverts aux 6-12 ans. Malgré la fin de l'opération et de la gratuité, les stages de natation restent plébiscités sur chaque période de vacances scolaires et sont systématiquement complets.

Plus largement, la réouverture de la piscine de La Bretonnière après les confinements successifs a été réussie malgré des mesures sanitaires fluctuantes qui ont impacté les usagers mais aussi le personnel, qui a su s'y adapter. Durant la saison estivale, la jauge a été réduite à 200 personnes (contre 669 en jauge habituelle).

[CHIFFRES-CLÉS]

- **43 408 entrées à la piscine** de La Bretonnière dont 9658 scolaires
- 329 enfants inscrits à l'école de natation
- 13 jeunes en formation BNSSA
- **235 enfants ayant bénéficié du dispositif « J'apprends à nager »**

Labellisation Terre de Jeux 2024

Terres de Montaigu et ses 10 communes sont labellisées Terre de Jeux 2024. Ce label a permis au stade Maxime Bossis d'être désigné Centre de préparation aux Jeux de 2024 pour le football et l'athlétisme. Le complexe sportif répond aux cahiers des charges très pointus des fédérations sportives internationales. Une délégation étrangère pourrait donc le choisir comme centre d'entraînement dans les années qui vont précéder les JO de Paris 2024.

Retour des grands événements sportifs

Après les annulations subies en 2020, les grands évènements sportifs soutenus par Terres de Montaigu, ont pu faire leur retour en 2021 : le Championnat d'Europe d'Autocross, le Mondial de football exceptionnellement décalé en août, le Tournoi Basket Cadets Nations et le Montaigu Futsal Cup.

Les organisateurs ont su faire face aux restrictions sanitaires et le public a répondu présent, même si tous les sportifs étrangers n'ont pas pu faire le déplacement, notamment sur le Mondial.

Mutualisation de la direction des sports

Depuis 2021, la direction des sports de Terres de Montaigu et le service municipal des sports de Montaigu-Vendée sont mutualisés. Le service poursuit sa structuration pour répondre aux enjeux communautaires définis dans le Schéma de Développement du Sport, et porter la politique sportive municipale de Montaigu-Vendée. .

[PERSPECTIVES 2022]

- Relance des soirées à thèmes à la piscine
- Harmonisation de la gestion des équipements sportifs
- Lancement d'un diagnostic sport et handicap
- Définition d'un plan d'actions dans le cadre de Terre de Jeux 2024
- Lancement d'une étude pour la réhabilitation de la salle intercommunale de Rocheservière

CULTURE

L'année 2021 a été une année de renouvellement des actions culturelles de Terres de Montaigu, dans un contexte sanitaire incertain. Il a été demandé aux équipes de la direction de l'Action culturelle d'imaginer de nouvelles formes d'accès à la culture. Le lien avec le public a ainsi pu être maintenu et l'offre culturelle diffusée à tous et sur l'ensemble du territoire, notamment avec le lancement du festival itinérant « Les Éphémères » en un temps record.

LECTURE PUBLIQUE

En 2021, les usagers ont retrouvé progressivement le chemin des bibliothèques. On enregistre une augmentation du nombre de prêts et un renouvellement des usagers. En effet, il y a à la fois une hausse du nombre de nouveaux inscrits et une baisse des emprunteurs actifs. Cela signifie qu'une partie du public n'est pas revenue suite à la crise sanitaire.

Bibliothèques du secteur Est de Terres de Montaigu

- **Poursuite du plan de formation** à destination des bibliothécaires bénévoles et salariés sur le logiciel métiers et les outils numériques associés : 50 h dispensées, 200 bibliothécaires bénévoles et salariés formés.
- Poursuite de la maintenance informatique de 1er niveau et du logiciel métiers avec 60 tickets traités.

Réseau des bibliothèques du secteur Rocheservière

- **Reprise de l'activité de prêts** avec une progression de 52 % du nombre de prêts par rapport à 2020 (soit 33 681 prêts) sans pour autant réussir à revenir aux chiffres de 2019 (39 976 prêts).
- **+ 60 % de nouveaux inscrits** par rapport à 2020 (soit 481 nouveaux usagers) mais une baisse du nombre d'emprunteurs actifs (- 16 % par rapport à 2019).
- **Enrichissement des collections** grâce à la subvention du CNL qui a notamment permis le renouvellement des valises bébés lecteurs et l'achat de Kamishibaïs.

Médiathèque Calliopé

- Belle reprise de l'activité de prêt avec **132 854 prêts enregistrés** (+ 82 % par rapport à 2021)
- **1 226 nouveaux inscrits** mais un nombre d'emprunteurs actifs plus faibles qu'en 2019 (- 7 %)
- Lancement de l'offre de livres numériques Bibliodyssée à destination des publics "dys" (troubles spécifiques du langage et des apprentissages)
- Reprise des actions culturelles avec plus ou moins de succès selon les types de rendez-vous et les publics ciblés

ARTS VISUELS

Site Saint-Sauveur

L'année 2021 a permis au Site Saint-Sauveur de renouer avec ses publics, à travers des ateliers hors les murs auprès des élèves avant un retour in situ, et une exposition estivale divertissante pour le grand public.

La résidence de création en arts visuels a permis de maintenir la vie et l'identité du lieu malgré la fermeture de l'équipement.

Résidence de l'artiste Marion Flament
Création in situ de janvier à mars
• **664 scolaires** touchés par des ateliers hors les murs

Exposition Bernard Pras
• **1027 visiteurs individuels**
• **501 scolaires** pour une exploitation en juin et septembre
· Création d'un jeu de piste dédié : 142 participants au cours de l'été

Exposition photographique « Le temps à l'œuvre »
· **478 visiteurs individuels** du 22 octobre au 12 décembre 2021
· **518 scolaires** accueillis

Hausse de 87 % de la fréquentation du site par rapport à la saison 2020 (+ 200 % uniquement pour les scolaires)

Cinéma Caméra 5

Le contexte sanitaire a privé le cinéma de ses temps forts tels que le festival Jeune public et les ciné-goûters une bonne partie de l'année. Les contraintes sanitaires ont émaillé l'année.

Avec **22 061 spectateurs et une hausse de 27 % de la fréquentation** par rapport à 2020, le cinéma Caméra 5 connaît une reprise plus modérée qu'à l'échelle nationale (47 %).

· Baisse de 56 % de la fréquentation en 2021 par rapport à 2019 (- 54 % au niveau national entre 2019 et 2021)

Projet de nouveau cinéma
Une étape importante dans le projet de nouveau cinéma a été franchie en juin 2021.
À l'étude depuis 2018, le projet initial prévoyait la transformation de l'équipement actuel en un complexe de 5 salles et 700 places, pour un budget estimé à 5 millions d'euros. Mais le futur cinéma pourrait finalement accueillir 6 salles et 890 fauteuils.

En juin, les élus communautaires se sont prononcés en faveur de ces nouveaux objectifs après avoir étudié le projet proposé par la société Grand Écran. Ce groupe privé s'est positionné auprès de la communauté de communes pour implanter à Montaigu-Vendée un complexe ouvert toute l'année, permettant de recevoir 150 000 visiteurs, et offrant 28 séances par semaine et par salle, soit 168 séances hebdomadaires. Actuellement le cinéma Caméra 5 n'en propose que 28 par semaine.

ARTS VIVANTS

Théâtre de Thalie

Le théâtre a pu rouvrir ses portes en juin pour 2 représentations reportées, et la saison 21-22 a pu démarrer en septembre dans des conditions normales, et dans le respect des normes sanitaires.

L'ouverture de billetterie en septembre a connu un franc succès, marquant la volonté des spectateurs de retourner au théâtre après la période Covid, et avec quelques nouveautés :

· **Des tarifs très réduits pour les - de 16 ans** sur les spectacles "En famille"
· **Des quotas de places réservés pour la billetterie individuelle**
· **L'ouverture de la billetterie en ligne dès le 1er jour**

De plus, des actions culturelles autour des spectacles scolaires de la nouvelle saison ont pu être mis en place, assurées par les artistes accueillis.

• **1621 abonnés**
· dont **80 % d'habitants du territoire**
· 93 % de remplissage

Festival Mont'en scène

Le festival Mont'en scène, dédié aux élèves des collèges, lycées et de l'IME du territoire qui ont une pratique artistique, a pu être maintenu en 2021, dans une forme adaptée au protocole sanitaire de l'Éducation nationale : pour éviter les brassages entre groupes d'élèves, les ateliers artistiques ont eu lieu directement au sein des établissements scolaires. Toute représentation étant impossible, les ateliers ont fait l'objet d'une restitution en vidéo.

• **152 élèves participants** (13 classes)

ÉVÉNEMENTIELS

Le Printemps du Livre

Le Printemps du Livre aurait dû se dérouler les 16, 17 et 18 avril 2021, sous la présidence d'Agnès Ledig. Il a été annulé 2 mois avant l'évènement.

Terres de Montaigu a tout de même maintenu :
· la finale départementale des petits champions de la lecture en numérique,
· la délibération du Prix Ouest, décerné à Ludovic Manchette et Christian Niemiec,
· les journées des scolaires, adaptées et organisées dans les établissements scolaires en mai et juin. 750 élèves ont pu rencontrer un auteur ou illustrateur.

Les Éphémères : nouveau festival

En 2021, Terres de Montaigu et ses communes membres ont organisé leur premier festival itinérant en libre accès. Les Éphémères ont eu lieu du 8 au 23 juillet.

À ciel ouvert, dans un parc, sur la place de l'église ou sous les halles, Les Ephémères sont une invitation au voyage, une évasion de quelques instants et une aventure joyeuse et conviviale. Pour soutenir et faciliter l'accès à la culture, ces soirées estivales festives sont organisées au plus près des habitants, dans les communes, et l'entrée est gratuite.

· 7 communes investies
· 7 spectacles et 7 concerts de deuxième partie
· 2060 festivaliers

[PERSPECTIVES 2022]

· Diffuser la culture vers l'ensemble des communes et des publics
· Structurer l'offre en éducation artistique et culturelle
  - Affirmer les objectifs d'éducation artistique et culturelle du site Saint-Sauveur
  - Tester des actions de médiation culturelle autour des spectacles programmés à Thalie (bords de scène, ateliers, résidences...)
  - Repenser un « Printemps du Livre se balade »
· Repenser les formats et lieux du Printemps du Livre afin de répondre aux attentes des visiteurs : favoriser les espaces intérieurs et extérieurs, favoriser l'aération, répondre aux attentes de retrouvailles mais aussi de changement et de nouveauté
· Créer du lien entre les équipements de lecture publique et le Printemps du Livre, événement de médiation littéraire du territoire

LES MOYENS POUR AGIR

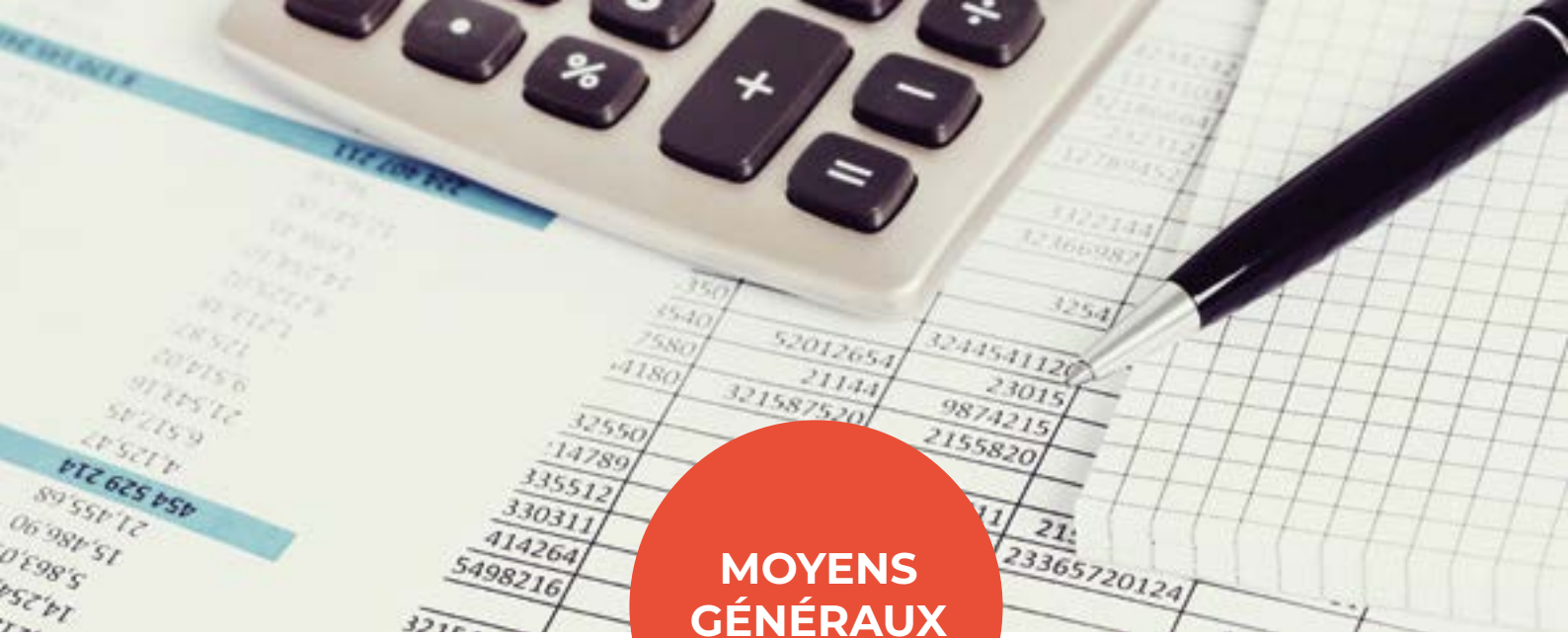

MOYENS GÉNÉRAUX

LE BUDGET 2021

- **43 915 000 € d'opérations réelles,** tous budgets confondus
- **28 968 000 € pour le fonctionnement** des services et des équipements
- **14 858 000 € consacrés aux investissements** et au remboursement de la dette
- **13 084 pièces comptables** produites (+ 3 % par rapport à 2020)
- **1 budget principal**
- **8 budgets annexes** pour la gestion :
  - des équipements culturels (cinéma, théâtre)
  - des équipements touristiques (Office de Tourisme)
  - des équipements économiques (ateliers relais, pépinière d'entreprises)
  - des équipements de santé (maisons de santé)
  - des services aux usagers (déchets ménagers, assainissement)
- **3 budgets annexes** pour la gestion des zones d'activités économiques réparties sur l'ensemble du territoire

LE FONDS DE CONCOURS INTERCOMMUNAL

Mis en place par Terres de Montaigu en juin 2020 pour contribuer au rebond économique suite à la crise sanitaire, le fonds de concours intercommunal prévoit l'attribution de **5 millions d'euros aux communes** (500 000 € par commune) afin qu'elles puissent démarrer au plus vite les projets de leur choix.

Au 31 décembre 2021 :
2 875 000 € attribués à 9 communes
pour 14 projets, d'un montant global de 11 millions d'€

PRINCIPAUX PROJETS D'ÉQUIPEMENTS :

- **Quartier de la gare** (pont-rail, zone tertiaire, pôle d'échange multimodal) : **5 076 000 €**
- **Développement économique** (travaux zones, acquisition de foncier, aides économiques) : **3 145 000 €**
- **Fonds de concours aux communes : 1 013 000 €**
- **Lancement hôtel intercommunal : 396 000 €**
- **Lancement parking à étages : 217 000 €**

[PERSPECTIVES 2022]

- Préparation de la **mutualisation des fonctions financières** Terres de Montaigu - Montaigu-Vendée - CIAS
- Contractualisation avec l'Europe et la Région sur les fonds FEDER – ITI
- Poursuite de la **structuration des outils financiers**
- Poursuite du transfert de compétence suite à la transformation en agglomération (assainissement)
- Poursuite du **subventionnement de projets via le fonds de concours intercommunal** (67 % de l'enveloppe attribués à fin mai 2022)
- Élaboration et signature d'un Contrat de Relance et de Transition Écologique

PATRIMOINE IMMOBILIER

La Direction du Patrimoine Immobilier assure :

- **l'assistance opérationnelle et la maintenance préventive et curative des 60 sites intercommunaux.** Ces opérations sont effectuées en interne ou par des prestataires extérieurs
- le gros entretien et les aménagements des bâtiments intercommunaux
- le suivi des projets de construction
- le secrétariat technique de la commission intercommunale de sécurité
- le suivi du parc véhicules
- le nettoyage et l'hygiène des locaux intercommunaux
- le service intervient aussi dans la mise en œuvre concrète des actions d'économie d'énergie (France relance) : remplacement des équipements de chauffage vétustes, de menuiseries...

Quelques réalisations 2021 :

Dossier de consultation des entreprises pour les projets d'extension de l'hôtel intercommunal et du parking à étages.

[PERSPECTIVES 2022]

- Réorganisation du service dans le cadre de la mutualisation avec Montaigu-Vendée
- Démarrage des travaux d'extension de l'hôtel intercommunal et du parking à étages

© Azema Architectes SAS

COMMISSION SÉCURITÉ

La commission intercommunale de sécurité a pour mission de visiter périodiquement les établissements recevant du public (musée, restaurant, commerces, résidences pour personnes âgées, écoles...) afin de vérifier qu'ils offrent les bonnes conditions pour recevoir du public en toute sécurité.

La commission a également un rôle pédagogique et d'accompagnement des exploitants sur les obligations réglementaires nécessaires pour un accueil sécurisé de la clientèle.

[MOYENS GÉNÉRAUX]

Mutualisation des services

de Terres de Montaigu, du CIAS et de Montaigu-Vendée

Pour accompagner le passage en communauté d'agglomération de Terres de Montaigu, il a été décidé de construire une organisation commune entre Terres de Montaigu, le CIAS, et Montaigu-Vendée autour de 5 pôles et 19 directions.

La réorganisation a été initiée en 2021 à travers différentes actions :

- **L'établissement d'un guide de l'accompagnement aux changements** à destination, dans un premier temps, des DGA
- **L'établissement d'un référentiel managérial** sur lequel s'appuiera l'organisation commune. Il définit les différents niveaux hiérarchiques et, pour chaque encadrant, les attendus de sa fonction en termes de missions.
- **La mise en place d'une cellule d'appui à la mutualisation** pour accompagner les changements avec les directions
- **La mise à disposition (à 80%) de l'ingénieur méthode et qualité** du Grand Âge vers Terres de Montaigu pour travailler sur l'optimisation et la modernisation des process et outils
- **Les premières réorganisations au sein des directions :**
  - Direction des sports - mutualisation de la ligne hiérarchique (1ère étape)
  - Direction de la communication - création de 2 services : projets de communication et édition et production multimédia (1ère étape)
  - Direction grand âge - 1 seule direction pour les CIAS Montaigu et Rocheservière, intégration de l'activité du SSIAD, une équipe de direction unifiée avec 4 agents de coordination dont un poste d'ingénieur méthode et qualité
- **La définition des 19 directions**

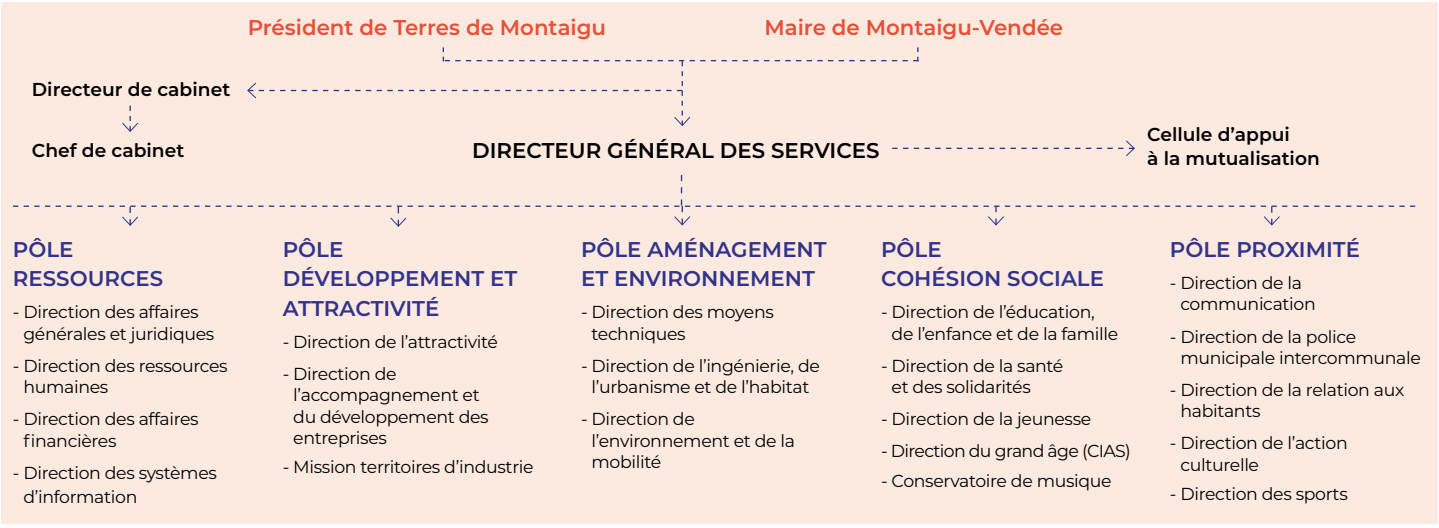

[PERSPECTIVES 2022]

- Poursuivre la réorganisation des directions
- Organiser un séminaire des directeurs
- Travailler sur le parcours de formation managériale
- Travailler les clefs de répartition et la convention cadre associée

Afin d'optimiser les moyens humains et financiers, plusieurs services intercommunaux sont déjà mutualisés depuis plusieurs années. La mutualisation du poste de Directeur Général des Services de Terres de Montaigu et de la Ville de Montaigu-Vendée a été effective au 1er janvier 2021.

COMMUNICATION

Le service communication est mutualisé avec Montaigu-Vendée depuis 2019. Il compte 7 postes permanents et 2 postes en alternance. Le service bénéficie également du support d'une assistante de communication 2 jours par semaine.

Principales réalisations 2021 :

- Campagnes de communication autour du centre de vaccination et de dépistage
- Création de l'identité visuelle du festival Les Ephémères
- Création des identités visuelles et aménagements de Mon Espace Habitat et Mon Espace Services
- Mise en place d'une newsletter à destination de l'ensemble des élus municipaux des communes de Terres de Montaigu et des agents de l'intercommunalité, récapitulant les principales décisions prises à chaque conseil communautaire
- Coordination d'une soirée à destination des élus sur le passage en communauté d'agglomération

[PERSPECTIVES 2022]

- Création de la nouvelle identité du Printemps du Livre, mise en espace et stratégie numérique
- Déploiement des plans de communication Terres d'énAIRgie, du pôle d'échanges multimodal de la gare de Montaigu-Vendée, des démarches en ligne et de Territoires d'industrie
- Nouveaux dispositifs de visibilité et de communication sur l'ensemble des événements accompagnés

RESSOURCES HUMAINES

Depuis 2019, le service des ressources humaines a été mutualisé entre Montaigu-Vendée, Terres de Montaigu et le CIAS. **Le service est composé de 13 personnes qui assurent la gestion de plus de 530 agents permanents et de 220 agents non permanents.**

- 3 820 actes émis en 2021
- 7 595 bulletins de salaires émis
- 166 opérations de recrutement

Principales réalisations 2021 :

- **Gestion des impacts de la crise sanitaire :** suivi des agents et gestion des positions administratives (arrêts, ASA, attestations de déplacement, agents en télétravail, redéploiement des agents…), pass sanitaire, distribution de masques et d'autotests
- **Adoption des documents cadres : renouvellement** des lignes directrices de gestion, élaboration du plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle, engagement de la démarche d'évaluation des risques professionnels, mise en place des registres de sécurité et de santé au travail
- Travail sur l'adoption de la durée légale du temps de travail au CIAS et à l'intercommunalité
- Mise en place du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) à l'intercommunalité
- Travail préparatoire à la mise à la place de la réorganisation et de la mutualisation des services entre la ville de Montaigu-Vendée, le CIAS et l'intercommunalité
- Travail préparatoire à la convergence du CIAS
- Atelier de concertation avec les agents sur des espaces des futurs locaux de l'hôtel intercommunal
- Engagement d'un audit interne au service ayant pour objectif d'évaluer l'organisation et le fonctionnement de la direction des RH, et de proposer une nouvelle organisation

Groupements de commandes

Plusieurs groupements de commandes mutualisés entre Terres de Montaigu et les communes membres ont été mis en place afin de simplifier les démarches et rationnaliser les achats.

- Mars : marché ayant pour objet le **déploiement d'un système de vidéoprotection urbaine**, l'entretien et la maintenance associés (Terres de Montaigu et les communes membres)
- Avril : marchés ayant pour objet la réalisation de **travaux d'assainissement EU/EP et d'aménagement de voirie** sur plusieurs secteurs identifiés de la commune déléguée de Montaigu (Terres de Montaigu et Montaigu-Vendée)
- Juin : **acquisition de titres restaurant** (Terres de Montaigu, CIAS Montaigu-Rocheservière et Montaigu-Vendée)
- Juin : exécution de **prestations d'entretien, maintenance et réparation** : des ascenseurs et des élévateurs, des installations de chauffage, de production Eau Chaude Sanitaire (ECS) et de ventilation, des systèmes de détection incendie, des extincteurs et robinets d'incendie armés (RIA), contrôles techniques périodiques des installations et équipements (Terres de Montaigu, CIAS Montaigu-Rocheservière)
- Septembre : acquisition, assistance à la mise en œuvre, maintenance et évolution d'un **logiciel de gestion financière et comptable** (Terres de Montaigu, CIAS et Montaigu-Vendée)
- Novembre : réalisation de **travaux en vue de développer le réseau de télécommunications** sur le territoire (Terres de Montaigu et les communes membres)

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ET COOPÉRATIONS

Plusieurs services accompagnent les communes de Terres de Montaigu au quotidien. Cette organisation permet de faire bénéficier de l'expertise et des compétences des agents intercommunaux aux communes membres, tout en contribuant à la cohérence des pratiques professionnelles et des actions publiques. Cela participe également à l'optimisation des moyens humains et financiers sur le territoire.

BUREAU D'ÉTUDES

Le bureau d'études pilote et réalise l'ensemble des études techniques liées à un projet d'infrastructure ou de réseaux. Il accompagne les élus dans leurs projets d'aménagements et assure la maîtrise d'œuvre des chantiers des projets communaux qui lui sont confiés.

Ce service est déployé sur toutes les communes de Terres de Montaigu. Il assure également la réalisation et la gestion des travaux dans l'ensemble des zones d'activités du territoire (37 zones).

[CHIFFRES-CLÉS]

- **9 179 270 €** de travaux et études suivis par le bureau d'études (8,6 M€ en 2020) :
  - 1 785 227 € pour le compte de Terres de Montaigu
  - 7 394 043 € pour les communes
- **62 dossiers en étude** (42 en 2020)
- **398 compte rendus de chantiers**
- **33 marchés** à procédure adaptée passés
- **107 consultations** simplifiées

POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

Au service des maires du territoire et de leurs administrés, la police municipale intercommunale répond aux attentes exprimées notamment en matière de sécurité et tranquillité publique, de sécurisation des manifestations, de respect des arrêtés municipaux et du code de la route, d'environnement.
La police municipale agit de manière transversale et collabore avec un réseau de partenaires tels que les autres services intercommunaux, les services techniques et administratifs communaux, la gendarmerie nationale, les bailleurs publics, les transporteurs, les chefs d'établissements scolaires, les commerçants et les associations.

En 2021, la police municipale intercommunale a poursuivi le **projet de vidéoprotection** à l'échelle de Terres de Montaigu. Le déploiement est prévu à partir de l'été 2022.

[CHIFFRES-CLÉS]

- **146 inscriptions au dispositif Opération Tranquillité Vacances** donnant lieu à 389 contrôles d'habitations
- **150 interventions sur des incivilités et troubles à l'ordre public** (tapages, non-respect d'arrêté, rodéos...)
- **142 points école et 18 interventions en prévention routière** auprès des scolaires
- **687 contraventions** dont 246 pour infractions routières

INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIE

La Direction des Systèmes d'Information et Télécommunication est en charge des systèmes d'information de Terres de Montaigu, des communes membres et de leurs sites rattachés.

Son périmètre d'intervention comprend le parc matériel informatique, le parc téléphonique fixe et mobile, les infrastructures techniques (réseau informatique et téléphonique), les systèmes d'impression et numérisation et plus d'une quarantaine de logiciels métiers.

Le service gère également l'informatique dans les écoles publiques. Sur l'ensemble de ce périmètre, le service doit gérer la modernisation et le maintien en condition opérationnelle.

[CHIFFRES-CLÉS]

- Mise à disposition de **113 biens informatiques**
- **3613 demandes d'intervention** (4407 en 2020)
- **51 % des demandes résolues** en moins de 48h (54 % en 2020)

[PERSPECTIVES 2022]

- Mise en place du nouveau plan de dotation des écoles 2021-2026
  - PC portables : 248 à 342 (+ 37 %)
  - Tablettes : 0 à 164 (+ 100 %)
  - VPI : 54 à 69 (+ 25 %)
  - Budget dotation : 200 000 € à 400 000 €
  - Ressources : 0,35 à 1 agent dédié
- Finalisation de changement d'opérateur pour les 180 accès Internet (Orange vers Linkt)
- Renouvellement des matériels informatiques de 2017 (81 PC informatiques, 28 copieurs)
- Mise en place de nouveaux matériels (34 PC Informatiques, 3 copieurs)
- Suivi et conseil pour les chantiers concernant les bâtiments communaux et intercommunaux : 13 projets identifiés pour les communes
- Mise en place du nouveau Schéma directeur Informatique
- Mise en place d'une gouvernance avec comité stratégique biannuel, comité de projets trimestriel et comité opérationnel mensuel.
- 84 projets identifiés sur 2022 pour 1856 jours de charge de travail dont 1347 jours consacrés au quotidien

URBANISME

Le service urbanisme instruit pour le compte des 10 communes les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager). Il conseille les habitants et les élus dans leurs projets.

- **5067 dossiers instruits en 2021** (4403 en 2020)

PLANIFICATION

Le service planification gère les documents de planification qui régissent l'aménagement et l'urbanisation du territoire.

Les 2 PLUi du territoire sont entrés en vigueur en 2019 et doivent régulièrement être modifiés pour tenir compte de nouveaux projets.
En 2021, plusieurs procédures ont ainsi été étudiées :

- **Modification n°1 du PLUi du secteur de Montaigu :** correction d'erreurs matérielles dans le rapport de présentation, les règlements écrits et graphiques, les orientations d'aménagement et de programmation, et modification des annexes aux pièces du PLUi
- **Révision allégée n°2 du PLUi du secteur de Montaigu :** déplacement d'une entreprise dans la zone de la Marionnière (Montaigu-Vendée) en adaptant le zonage, initialement naturel
- **Modification simplifiée n° 1 du PLUi du secteur de Rocheservière :** correction d'erreur matérielle permettant de reprendre le zonage du PLUi par rapport au périmètre de la ZAC de la Caillonnière à Rocheservière (modification du règlement graphique et de l'OAP)
- **Poursuite de la procédure de révision allégée n°1 dite « Loi Barnier » pour les 2 PLUi :** mise en place de nouvelles règles de recul des installations et constructions

En parallèle, le service poursuit l'élaboration du RLPi (Règlement Local de Publicité Intercommunal - Voir p. 15).

[PERSPECTIVES 2022]

- Poursuite des procédures d'évolution des PLUi
- RLPI : approbation du RLPi

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le service intercommunal du Système d'Information Géographique **collecte, traite et analyse de nombreuses données** qui sont de vrais outils d'aide à la décision et permettent d'avoir une vision globale du territoire. Le service permet à chaque commune d'actualiser sa base adresse locale.

En 2021, le service a **reçu le Plan de Corps de Rue Simplifié** pour les zones urbanisées et à ainsi pu le mettre à disposition des services en ayant l'utilité. Répondant à un enjeu réglementaire, il permet d'améliorer la précision du repérage des réseaux et de fiabiliser l'échange d'informations entre les acteurs concernés (collectivités, exploitants de réseaux, maîtres d'ouvrages et entreprises de travaux).
Dans le cadre du marché mené par Géo-Vendée pour l'ensemble des collectivités du département, le SIG a également **lancé le Plan de Corps de Rue Simplifié sur le reste du territoire** au format photo aérienne. Les prises de photos sont prévues courant 2022 pour une réception en 2023.

[PERSPECTIVES 2022]

- Suivi du Plan de Corps de Rue Simplifié au format photo aérienne
- Intégration d'un validateur de Plan de récolement (en lien avec la direction Assainissement)

[CHIFFRE-CLÉ]

21 693 adresses certifiées et publiées dans la Base adresse Nationale en 2021.

FOURRIÈRE ANIMALE

La fourrière animale accueille les chiens et chats errants, en état de divagation sur le territoire de Terres de Montaigu. Ces animaux sont capturés par la police municipale, la gendarmerie, les services techniques, ou le gestionnaire qui sont les seuls habilités à faire entrer un animal en fourrière. Un registre d'entrée et de sortie des animaux est tenu à jour afin d'assurer une traçabilité et un suivi rigoureux. Les frais de prise en charge sont facturés aux propriétaires des animaux identifiés. Le service est assuré en continu, 24h/24 et 7 jours/7.

ANNEXES

« Quelques données chiffrées sur les effectifs »

La communauté de communes*

209 agents présents au 31/12/2020

dont **172** postes permanents

62 % de femmes

38 % d'hommes

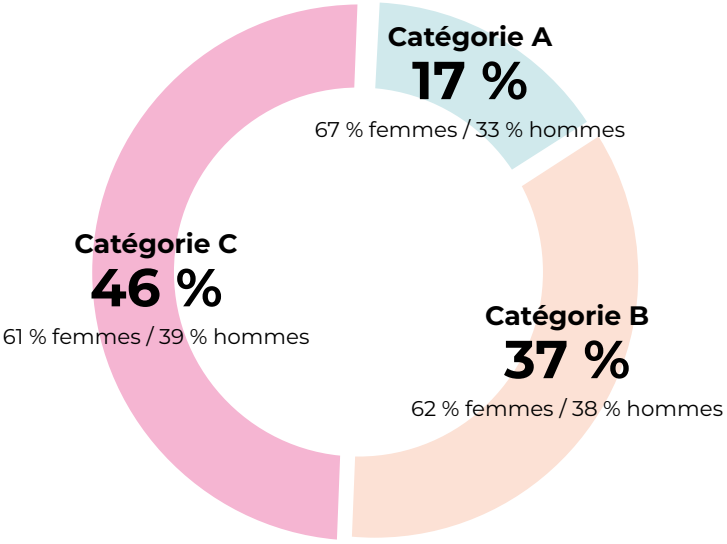

Pyramide des âges

Âge moyen pour les femmes : 41 ans
Âge moyen pour les hommes : 43 ans

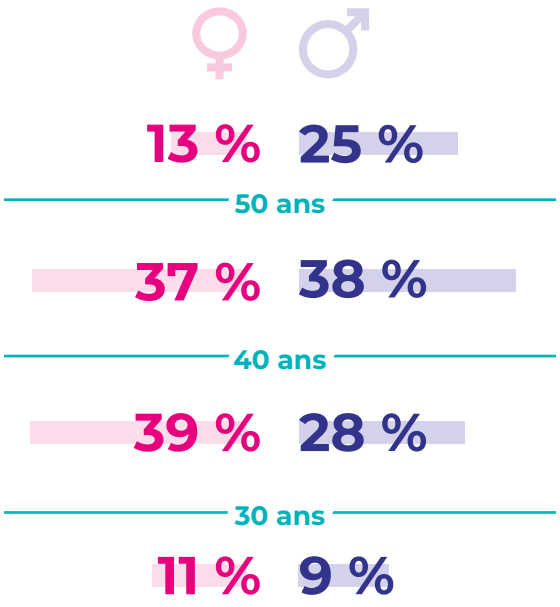

Répartition des postes par filière :

41 % Administrative
86 % femmes / 14 % hommes

16 % Culturelle
65 % femmes / 35 % hommes

5 % Animation
63 % femmes / 38 % hommes

25 % Technique
28 % femmes / 72 % hommes

5 % Sportive
33 % femmes / 67 % hommes

4 % Sociale
100 % femmes

4 % Police
14 % femme / 86 % hommes

*Les effectifs du CIAS ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'un rapport d'activité séparé.

NOTES

Coordonnées des mairies des communes de Terres de Montaigu

LA BERNARDIÈRE
20 rue de la Poste
85610 La Bernardière
02 51 42 15 91
www.labernardiere.fr

LA BRUFFIÈRE
1 place Jeanne d'Arc
85530 La Bruffière
02 51 46 43 10
www.labruffiere.fr

LA BOISSIÈRE-DE-MONTAIGU
3 rue de Cholet
85600 La Boissière-de-Montaigu
02 51 41 61 08
www.boissieredemontaigu.fr

CUGAND
Place Vincent Ansquer
85610 Cugand
02 51 43 70 70
www.cugand.fr

L'HERBERGEMENT
21 place de l'Eglise
85260 L'Herbergement
02 51 42 81 74
www.lherbergement.fr

MONTAIGU-VENDÉE
Place de l'Hôtel de Ville
85600 Montaigu-Vendée
02 51 09 21 21
www.montaigu-vendee.com

MONTRÉVERD
1 rue de la Mairie - St-André-Treize-Voies
85260 Montréverd
02 51 42 80 65
www.montreverd.fr

SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINE
10 rue de la mairie
85660 Saint-Philbert-de-Bouaine
02 51 41 91 17
www.saintphilbertdebouaine.fr

TREIZE-SEPTIERS
16 rue de la Roche Saint-André
85600 Treize-Septiers
02 51 41 72 07
www.treize-septiers.fr

ROCHESERVIÈRE
Place de la Mairie
85620 Rocheservière
02 51 94 90 35
www.rocheserviere.fr

TERRES DE MONTAIGU
Communauté d'agglomération

Hôtel de l'Intercommunalité
35 avenue Villebois Mareuil
85607 MONTAIGU-VENDÉE Cedex

02 51 46 45 45

www.terresdemontaigu.fr

TERRES DE MONTAIGU